

RASED : Scénario catastrophe

3000 !

C'est le nombre de postes de maîtres E ou G que s'apprête à supprimer le ministre de l'éducation, dans le projet de budget 2009. C'est-à-dire plus d'un quart des postes des RASED.

Cette annonce constitue une immense régression qui confirme le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous.

Dans ce dossier, Xavier Darcos aura affiché son mépris de bout en bout : ne prenant pas la peine de répondre aux courriers des représentants des personnels, refusant d'engager des discussions sur les missions des réseaux et prétendant vouloir seulement les « rapprocher des élèves en difficulté et les sédentariser. »

Le SNUipp rappelle qu'il est en opposition totale avec une politique de prévention et de résolution des difficultés scolaires qui se résume à la prise en charge d'élèves en dehors du temps de classe et nie le rôle et la spécificité des personnels spécialisés.

Les mandats du SNUipp-FSU

« Des réseaux d'aides complets (psychologues, maîtres E et G) doivent être en nombre suffisant, y compris pour intervenir sur l'ensemble des cycles, dès le cycle 1 ».

« C'est à l'intérieur de l'école et pendant le temps scolaire que doivent être mises en œuvre d'abord la prévention, puis la prise en charge de la difficulté scolaire par des personnels de l'Education nationale.

Cela exige un renforcement des moyens et des équipes :

infirmières, assistantes sociales, médecins scolaires, RASED dont les secteurs doivent être de taille adaptée »

La mise en place, à compter de la rentrée scolaire 2008, de l'aide personnalisée pour les élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages bouleverse aussi l'approche et la prise en charge de la difficulté scolaire.

Le ministre prétend traiter la difficulté scolaire (et la diviser par trois) grâce à l'aide personnalisée mise en place en réutilisant les heures libérées par la suppression des cours le samedi matin, aux stages de remise à niveau pendant les vacances... et aux nouveaux programmes.

Les conditions budgétaires nécessaires à la réussite de tous les élèves ne sont pas réunies :

effectifs surchargés, RASED incomplets, formation continue diminuée...

Le SNUipp a interpellé le ministère sur la pertinence d'un tel dispositif, sur les inégalités entre écoles qui en résultent, sur les risques de stigmatisation des élèves en difficulté, sur l'allongement de la durée de la journée pour certains élèves...

Le regroupement d'élèves après la classe ne peut constituer une solution pour ceux qui rencontrent les difficultés les plus lourdes.

C'est un désaccord de fond avec les mesures ministérielles.

Pour le SNUipp la prévention des difficultés scolaires doit s'effectuer pour l'essentiel dans la classe. Les difficultés d'apprentissage d'un élève ne doivent pas être un problème posé au seul enseignant de la classe mais à l'équipe dans son ensemble. C'est en diversifiant les approches pédagogiques et les formes de travail, en ayant la possibilité de travailler avec un maître supplémentaire, et des enseignants spécialisés, que le traitement de la difficulté scolaire doit être envisagé.

Cela nécessite du temps de concertation et des actions de formation des enseignants.

Si les textes réglementaires et les circulaires sont maintenant parus, en terme de contenu, rien n'est vraiment défini. L'aide personnalisée peut s'intégrer à un PPRE mais ce n'est pas une nécessité. D'une façon très générale, l'aide personnalisée est censée répondre aux besoins des élèves « rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ».

En ce qui concerne le repérage et le suivi, le maître s'appuie sur les évaluations nationales, les références en matière de connaissances et de compétences telles que définies dans les nouveaux programmes, ainsi que les outils d'évaluation et de contrôle mis en œuvre dans les classes.

Pour le SNUipp, il faut maintenir la prise en charge du traitement de la difficulté des élèves sur le temps scolaire.

RASED : Scénario catastrophe